

Aux syndicats français ; CGT, SFU, CFD, CGC, Solidarité SUD Solidaire et UNSA

Avec mes salutations militantes les plus chaleureuses,

J'ai reçu votre lettre de solidarité et remplie de sens de responsabilité de classe et humaine au moment où je poursuivais les informations du huitième jour de la dure et vitale lutte que mènent les travailleurs français face aux actes anti-ouvrière par le biais de la loi de travail.

Camarades et amis ; savez-vous que nous, les travailleurs iraniens, étant privés de nos droits sociales et syndicales les plus évidentes et élémentaires, ne sommes pas en mesure de nous engager comme vous, même pas pour quelques minutes, dans des grèves générales et des protestations dans les rues ? Savez vous que ces changements anti-ouvrières dans la loi de travail que l'Etat français tente de mettre en place, nous ont été imposé en Iran, depuis 27 ans ? C'est conformément aux termes de ces lois que cent pour cent des travailleurs iraniens sont embauchés avec des contrats de travail à durée déterminées de trois mois, voire un mois etc. ... Les contrats sont souvent blanc-saignes pour des salaires équivalents à 800 grammes de viande et même moins, par jours et pour une durée de travail allant jusqu'à 18 heures de travail journalier : 12 heures de travail par jour est devenu la durée normal !

Vous savez certainement qu'en Iran, lorsque mes camarades et moi protestons de manière la plus pacifique, telle que la collecte de 40000 signatures, pour protester contre ces conditions de travail et réclamons des augmentations de salaire et lorsque nous protestons et portons plainte, en tant que représentant des travailleurs, contre le pillage d'un milliard de dollars des caisses de la sécurité sociale (appartenant aux travailleurs), confirmés par des documents publiés par l'assemblée nationale, nous sommes confrontés à de lourdes accusations sur la sécurité de l'Etat et condamnés à six mois de prison ; lorsque les travailleurs protestent contre des mois de retard dans le paiement de leur salaire et manifestent, non pas dans les rues mais dans leurs lieux de travail, ils sont convoqués devant les tribunaux et accusés de complot contre la sécurité de l'Etat et sont arrêtés et condamnés. Vous êtes certainement au courant que les rassemblements, les grèves, la marche et la création des organisations syndicales qui sont les droits élémentaires des ouvriers et des enseignants sont largement violés et réprimé de manière la plus brutale. Les délégués et les militants de ces mouvements sont condamnés de 5 à 15 ans des prisons fermes !

Camarades,

Depuis son apparition et à travers la commune de Paris jusqu'aux nos jours, la classe ouvrière française, s'est engagé dans une lutte difficile, ans fatigue et rempli de haut et de bas pour atteindre certains minimas de droits humaines. Elle a payé de lourds prix et n'a jamais abandonné sa lutte à cause de charges que sa lutte lui a imposées ! Pour nous aussi, en Iran, en tant qu'une classe sociale nombreuse et jeune, la situation est semblant et elle la sera encore et nous savons que pour obtenir nos revendications, nous sommes obligé de faire avancer notre lutte en payant les frais qui s'imposent. Ma grève de la faim s'inscrit dans ce cadre. Mon cher codétenu Ismaïl Abdi et moi, avons entamé une grève de la faim depuis le 29 avril, pour protester contre l'interdiction de la création des organisations syndicales indépendantes, contre l'interdiction d'organiser librement et dans l'indépendance les cérémonies de la journée internationale des travailleurs et des enseignants au 1^{er} mai, contre l'imposition de salaire inférieure de la seuil de pauvreté, contre la non-transparence et inefficacité de l'organisation mondiale de travail (O.I.T) face aux violations flagrantes des droits fondamentales des travailleurs et des enseignants d'Iran mettre fin aux accusations liés à la sécurité contre travailleurs et des enseignants, y compris nous-mêmes.

J'ai une grande estime pour l'expression de votre solidarité et je serre chaleureusement votre main. Alors que j'entame le 25^{em} jour de ma grève de la faim, j'exprime ma solidarité avec la

lutte de la classe ouvrière française contre l'imposition de changements anti-ouvrières à la loi de travaille et en insistant sur l'extension et l'approfondissement de la solidarité internationale, nous attendons que vous soyez notre voix de protestation, nous la clase ouvrière iranienne, à la prochaine Conférence internationale du Travail (O.I.T) ;

Avec l'expression de mes solidarités internationales

Jafar AzimZadeh – secteur 8 de la prison d'Evine

Iran-Téhéran

23 mai 2016